

Bien vivre à Prailles

Bulletin municipal

Vie...

municipale

scolaire

cantonale

associative

Prailles pratique

Brèves



Toute l'actualité sur www.prailles.fr

n°27
2017

Bien vivre à Prailles Sommaire

Vie municipale

- Édito du Maire
- Devoir de mémoire
- Matinées citoyennes
- CCAS: Centre Communal d'Action Sociale
- Logement locatif
- Principales décisions, réalisations et projets
- Gestion financière



Vie scolaire

- SIVOS: Syndicat intercommunal à vocation scolaire
- École de Prailles
- École d'Aigonnay
- APE: Association des parents d'élèves



Vie cantonale

- Enfance/Jeunesse
- Accueil de loisirs Belle et Lambon
- Structure multi-accueil: Les enfants d'abord
- Déchets ménagers
- Plan d'eau du Lambon
- Aide à domicile et portage des repas



Vie associative

- ASC: Association sportive et culturelle
- Bureaux des sections de l'ASC et autres associations
- Planning des activités
- Les sections
- Les autres associations
- Événements



Prailles pratique

- Mairie de Prailles
- Bibliothèque
- Pompiers, SAMU, Gendarmerie, Police
- Location de salles et de matériel
- Démarches administratives
- Ramassage des déchets
- Renseignements divers
- Assistantes maternelles
- Artisans et commerçants



Brèves

- OSAPAM
- Arbre de la laïcité et verger communal
- Recensement
- Collision avec les grands animaux
- État civil: naissances, mariages, décès
- Calendrier des manifestations



Comité de rédaction

Rédacteur en chef: Claude Juchault, Maire

Comité de rédaction: Commission Communication et vie associative: Geneviève Chevallier, Roselyne Demion Jacinto, Marie Estiot, Laurence Hizette, Claude Juchault, Alain Laurent, Jacques Phelippeau, Vorachack Sananikone, Michel Tricoche

Tirage: 350 exemplaires. Gratuit. Distribution toutes boîtes aux lettres. Janvier 2016 - Préresse et impression **sigma** Niort





Comme je l'évoquais dans le bulletin municipal de l'an dernier, la nouvelle organisation territoriale arrive à son terme. Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la fusion imposée par le préfet, les quatre intercommunalités du Pays Mellois n'en constituent plus qu'une seule, très grande: 78 communes et 48 000 habitants réunis.

Un territoire qui s'étend de La Couture d'Argenson à Fressines. La taille de cette intercommunalité, la disparité de ses territoires, leur fonctionnement, leur fiscalité, leurs compétences sont autant d'éléments à travailler afin d'harmoniser les services rendus à la population. L'histoire est en marche, faisons tous ensemble l'effort de gommer nos différences et œuvrons pour le bien-être de tous les habitants. Malgré les réticences de certains, l'inquiétude des autres, nous sommes dans l'obligation de réussir ce mariage forcé. Le chantier est énorme et veillons surtout à ne pas pénaliser fiscalement les habitants de ce territoire.

La mise en place de cette nouvelle structure nous a pris beaucoup de temps, mais l'équipe municipale a réussi à mettre en place plusieurs projets communaux qui vont se poursuivre tout au long de cette année 2017.

- ▶ L'élaboration d'un document d'urbanisme est lancée. Démarche indispensable suite au désengagement de l'état. Ce sera une carte communale plus adaptée à notre petite commune. Une première cartographie des zones potentiellement constructibles a été réalisée avec l'aide du bureau d'études « Urbanova ». Loi oblige, cette carte doit être complétée par un inventaire des zones humides. Nouvelle tâche longue et fastidieuse. Une enquête publique est prévue en juin afin de recueillir toutes vos remarques. Nous espérons que ce projet aboutira courant 2017.
- ▶ Suite à la vente de deux logements locatifs, nous avons souhaité la construction d'un nouveau logement sur la dernière parcelle de terrain du lotissement de La Perrière. Les travaux sont en cours.
- ▶ L'opération d'aménagement foncier et paysager se poursuit. Le bornage est terminé. Le cabinet de géomètres « Géo-Ouest » va proposer un projet de restructuration foncière au printemps 2017 qui sera soumis à votre avis sous forme d'enquête publique.

▶ La réflexion sur la réfection et l'aménagement de la rue du Petit Bourg et de la rue des Écoles est engagée. Avec l'aide du CAUE (Conseil en Architecture et Urbanisme) nous voulons améliorer la sécurité, résoudre les problèmes d'évacuation des eaux pluviales et créer un cheminement piéton.

▶ Le syndicat d'assainissement du Mellois a réalisé un diagnostic complet des assainissements individuels de la commune pour leur mise aux normes (opération rendue obligatoire par la loi sur l'eau), un bilan sera réalisé et nous vous informerons des actions que nous pourrions mettre en place.

▶ Les membres du CCAS ont déjà organisé trois matinées citoyennes. Quelques habitants (dont des enfants) dans une très bonne dynamique ont redécouvert le patrimoine communal, notamment les lavoirs du Royou, du Breuil et du Chêne en les nettoyant et débroussaillant leurs alentours. Un grand merci à ces équipes bénévoles spontanées.

La reprise de l'activité mobilière se confirme. De nombreux nouveaux habitants sont venus nous rejoindre en 2016. Je leur souhaite la bienvenue. Début mars, nous les recevrons dans la salle des fêtes afin de leur présenter notre chère commune et sa vie associative si riche.

En parcourant ce bulletin, vous lirez que nos écoles, notre multiservices, l'entretien de notre patrimoine immobilier et paysager, l'aménagement de notre environnement sont des priorités que jour après jour, nous nous efforçons d'améliorer et de faire évoluer. Nous comptons sur votre collaboration et votre participation pour réussir à maintenir un cadre de vie et des services de qualité. Vous trouverez également le détail des actions de l'intercommunalité, qui nous permettent de vous offrir des services impossibles à mettre en place à notre échelle; quelques exemples: l'enfance-jeunesse, l'aide à domicile, le portage des repas, le ramassage des déchets...

La vie associative est toujours le ciment de notre commune. Je félicite et remercie les nombreux bénévoles qui œuvrent au sein de leur section respective pour vous offrir un panel d'activités multiples et diverses. Toutes ces associations sont chapeautées par l'ASC, qui par son dynamisme nous a offertes cette année encore des manifestations de grande qualité. Je termine en remerciant les conseillères et conseillers municipaux, le personnel communal, toutes celles et tous ceux qui collaborent à faire avancer notre collectivité.

Je souhaite que l'année 2017 vous apporte Santé, Bonheur et Réussite. Excellente année à tous.

Le Maire,
Claude Juchault



Vie Municipale

Devoir de mémoire

Que signifie un monument aux morts ? Tout le monde meurt après tout ! Mais pas à vingt ans, pas à des centaines de kilomètres de sa ville, pas dans la boue, dévoré par les rats et surtout pas par paquets de mille pour la défense ou la reconquête d'un vague champ sur lequel plus rien ne pousse. Toutes ces souffrances s'expriment sur le monument aux morts de chaque commune et n'ont pour être ranimées dans les esprits, que quelques instants dans une journée d'automne. Et si cela doit se faire autour d'un monument aux morts et un seul jour par an, j'ai la conviction qu'il n'y a rien de superflu à ce jour férié. Le 11 novembre et le 8 mai sont des dates importantes pour rafraîchir les mémoires. Qu'elles soient à jamais vivantes dans nos calendriers, dans nos communes pour éviter la venue d'un troisième jour férié.



Matinées citoyennes



Logement locatif

En 2009, la mairie s'est portée acquéreur de parcelles au lieu-dit «La Perrière» afin d'y implanter un lotissement paysager de 6 parcelles. À ce jour, seulement 5 terrains ont été vendus. Le conseil municipal a donc décidé de construire un logement locatif sur la dernière parcelle suite à la vente de deux autres logements locatifs et afin de répondre à la demande toujours importante.

Ce pavillon sera de type F4 de 80 m² avec garage. Le projet est géré par le cabinet d'architecte de M^{me} Julie Faligant.

Les travaux extérieurs : clôture, portail... seront réalisés en régie par nos employés.

Ce logement devrait être disponible à la location en automne 2017.



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS développe des projets autour du bien vivre ensemble à Prailles !

Il aborde des sujets tels que l'isolement des personnes âgées, l'intergénérationnel, la solidarité, les difficultés sociales...

Pour mener à bien ces missions, une équipe de conseillers municipaux et d'habitants de Prailles se réunit et organise des temps forts, tels que les matinées citoyennes, la gym sénior et fin janvier prochain un premier goûter intergénérationnel.

Trois volontaires du réseau voisin'âge (*dispositif de visite de bénévoles chez des personnes âgées en demande*) vont être formées par la MSA. Nous remercions la MSA pour son implication et son soutien au projet.

Sachez que le CCAS est à votre écoute pour toute suggestion destinée à améliorer la vie sociale et solidaire de notre belle commune de Prailles.

Nous sommes également à votre écoute si vous rencontrez des difficultés sociales et que vous ne savez pas à qui vous adresser pour vous aider dans vos démarches.

Pour toute suggestion ou demande d'aide, merci de contacter la secrétaire de mairie qui nous transférera vos messages à : mairie-prailles@paysmellois.org ou au 05 49 32 8113.

Marie Estiot,
coordinatrice CCAS

Décisions/Réalisations/Projets

Travaux :

- Projet de construction d'un logement locatif sur la dernière parcelle du lotissement « La Perrière » : choix de l'architecte, définition du projet (*logement type 4*), étude de sol.
- Mise en place d'un document d'urbanisme (*carte communale*) : définition des zones constructibles, zones de loisirs.
- Aménagement foncier : classification des terres, évaluation des parcelles.
- Salle des fêtes : rénovation des sanitaires (*peinture et VMC*), changement de la porte du local de rangement des tables.
- Demande de devis pour la mise en place d'éclairage public à Gros Bois pour la sécurité des enfants.
- Projet d'agrandissement du bâtiment du stade : Étude de devis.
- Réfection des éclairages du stade.
- Réalisation d'un accès handicapés à l'école primaire (côté salle informatique).
- Pose d'un portillon pour l'accès à la cour de l'école maternelle.
- Travaux d'électricité et de zinguerie à l'école maternelle.
- Aménagement d'un jardin potager devant le logement locatif de l'école maternelle pour le projet scolaire.
- Réfection de la toiture et remplacement du chauffe-eau du logement locatif 2 cours du petit bourg.
- Fleurissement des massifs (*devant l'ancienne poste et devant la chaufferie*).
- Réfection des murets du lavoir du Breuil.
- Remplacement et mise en place de panneaux de signalisation (*limitation à 30 dans la totalité du bourg*).
- Aménagement de mobiliers à roulettes pour les bacs de la bibliothèque.
- Canalisations eaux pluviales route des Minées et d'Argentière.
- Réhabilitation de l'abribus d'Argentière.
- Refonte et migration du site internet communal sur notre domaine : *prailles.com*.
- Réfection de la toiture de l'épicerie.



L'abri bus d'Argentière

Projets 2017

- Poursuite du projet de construction d'un logement locatif au lotissement « La Perrière ».
- Projet de verger communal sur le site de la station d'assainissement.
- Poursuite du projet d'extension du bâtiment du stade.
- Poursuite de la mise en place d'un document d'urbanisme (*carte communale*) : inventaire des zones humides.
- Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie à remettre à jour.
- Réflexion sur l'aménagement de la rue du petit bourg et la rue des écoles.
- Projet d'agrandissement du cimetière.
- Voirie : étude d'une mutualisation à envisager pour le gros matériel.
- Rénovation intérieure épicerie.
- Travaux de clôtures et crépis pour les logements locatifs cour du petit bourg.
- Réhabilitation de la mare du Chêne suite dégâts de ragondins.
- Sécurisation des marches devant la salle des fêtes.

Achats

- Remplacement matériel informatique secrétariat mairie. L'ancien matériel a été mis à disposition de l'école maternelle.
- Nouvelles tables pour le personnel au restaurant scolaire.

Discussions, décisions :

- Une réunion au printemps a été consacrée en grande partie aux questions financières (*affectation du résultat du compte administratif 2015, vote des taux des différentes taxes : aucune augmentation en 2016, vote des subventions, vote du budget primitif 2016*).
- Réforme territoriale : Vote pour la fusion des quatre communautés de communes du Pays Mellois au 1er janvier 2017 et discussions autour du transfert de la compétence scolaire.
- Mise en place de « matinées citoyennes », 3 sessions ont déjà eu lieu (*nettoyage lavoirs du Breuil, du Royou et du Chêne, peintures de buses à Argentière et à dans le bourg, fabrication de lettres pour la bibliothèque*).

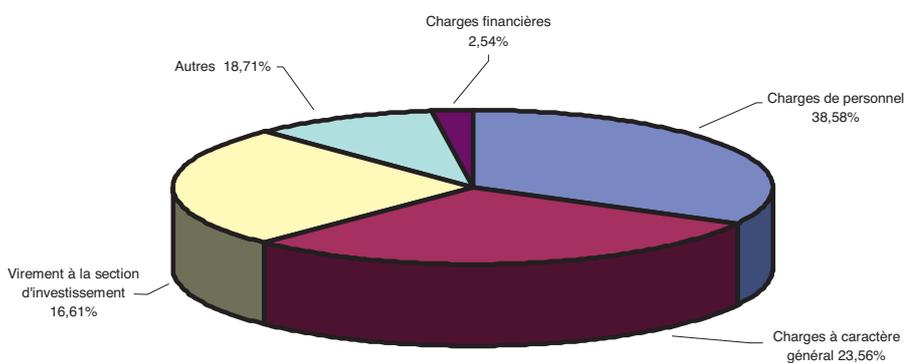
Présentation du budget prévisionnel 2016

Le conseil municipal vote deux budgets au mois de mars de chaque année :

- un budget de fonctionnement
- un budget d'investissement

Ces deux budgets doivent être présentés en équilibre et sont validés par la trésorerie.

Fonctionnement - Dépenses

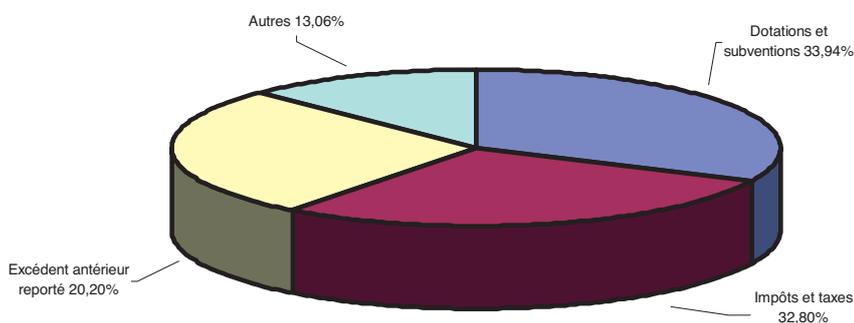


Charges à caractère général	153 175 €
Charges de personnel	250 830 €
Charges financières	16 500 €
Virement à la section d'investissement	108 000 €
Autres	121 715 €

Total 650 220 €

- Charges à caractère général : dépenses courantes pour assurer le fonctionnement au quotidien des services
- Charges de personnel : des sept employés et des remplaçantes
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Virement section investissement : part d'autofinancement des projets
- Autres : contributions obligatoires au service incendie (SDIS), aux syndicats d'assainissement, d'eau, scolaire. Subventions aux associations. Dépenses imprévues

Fonctionnement - Recettes



Impôts et taxes	213 235 €
Dotations et subventions	220 700 €
Excédent antérieur reporté	131 317 €
Autres	84 968 €

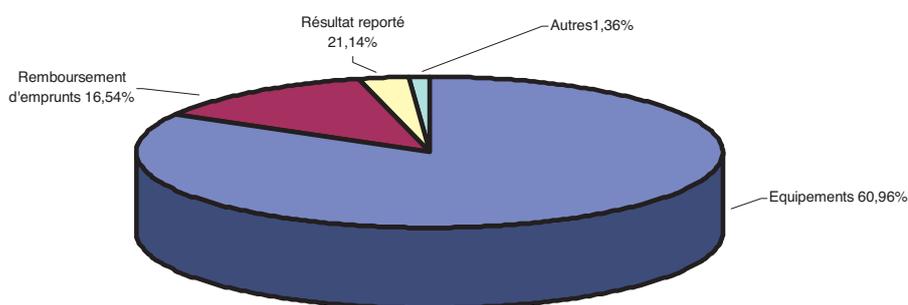
Total 650 220 €

- Impôts et taxes : produit des trois taxes : taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, taxe foncière
- Dotations et subventions : dotations versées par l'état en fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal de la commune
- Résultat reporté : résultat de l'exercice précédent
- Autres : produits des services cantine, garderie et des immeubles locatifs



Gestion financière

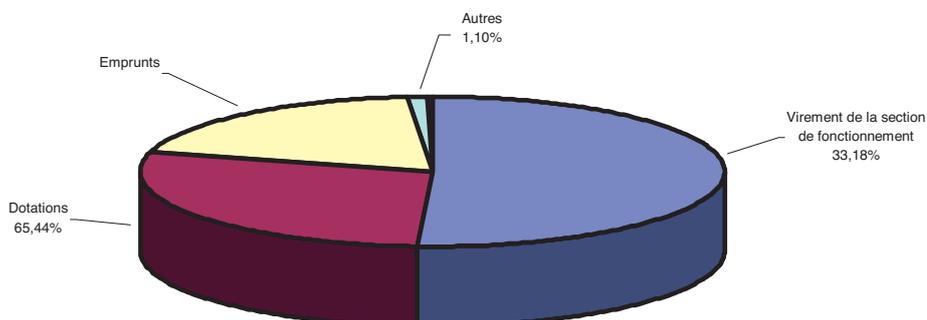
Investissement - Dépenses



Remboursement d'emprunts	53 833 €
Équipements	198 400 €
Résultat reporté	68 827 €
Autres	4 425 €
Total	325 485 €

- Remboursement d'emprunts : remboursement du capital des emprunts
- Équipements : Aménagement du restaurant du personnel, remplacement de l'ordinateur de la mairie, aménagement du local de rangement, de la salle des fêtes, changement du portillon de l'école maternelle, reprise des toitures de l'épicerie et d'un logement locatif, changement, de la porte du bâtiment du stade, remplacement de chauffe-eau
- Résultat reporté : résultat de l'exercice précédent
- Autres : financement des réseaux eau et électricité

Investissement - Recettes



Caution	900 €
Dotations	212 985 €
Virement à la section fonctionnement	108 000 €
Autres	3 600 €
Total	325 485 €

- Dotations : remboursement de la TVA, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement et subventions
- Virement de la section de fonctionnement : virement du budget de fonctionnement
- Autres : amortissement



SIVOS Aigonnay/Prailles

La rentrée 2016 s'est déroulée sans surprise sur notre RPI.

Nous notons une stabilité des effectifs qui nous permet de rester avec 3 classes sur Prailles et 3 sur Aigonnay.

Petite nouveauté cette année, les CE1 sont répartis sur nos deux écoles. En effet le nombre élevé d'enfants de cette tranche d'âge a obligé les équipes enseignantes à faire ce choix pour garder l'équilibre et éviter des surcharges sur une classe.

Nos équipes adultes ont été quelque peu modifiées :

• **Pour les enseignants :**

- Mme Sylvia Le Rest a pris la direction d'Aigonnay suite au départ de M Olivier Braynas.
- Mme Anne Dampuré (80 %) et Mme Mélanie Guilbaud (20 %) sont sur la classe de CP/CE1, M Hippolyte Simon-Baumel a été nommé sur un autre poste.

• **Pour le personnel :**

- Mme Ophélie Senet remplace Mme Brigitte Pothet qui a pris une disponibilité.

En 2016, nous avons vécu l'incertitude quant à notre fonctionnement.

Vous n'êtes pas sans savoir que la compétence scolaire devrait relever de la grande inter-communauté en janvier 2018. La communauté de Celles sur Belle a tout mis en œuvre pour préparer ce transfert en proposant d'endosser la compétence scolaire de nos communes du Cellois en octobre 2016. Coup d'arrêt : le préfet rejette ce scénario.

Chacun repart donc sur les mêmes bases et il nous reste à nous préparer pour 2018.

Nous savons déjà qu'un certain nombre d'ajustements se feront sur le fonctionnement de Cœur de Poitou et du Mellois notamment pour les tarifs de restauration et garderie (2,50 € pour la restauration et 1 € pour la garderie).

Afin d'anticiper ce nivellement, nous avons décidé d'augmenter le tarif restauration en le faisant passer de 1,90 € à 2,05 € (tarif qui n'avait pas augmenté en 2015) et le tarif garderie de 1,18 € à 1,10 €.

Autre difficulté à laquelle nous avons été confrontés : le conseil départemental a augmenté ses tarifs de transport de façon considérable. Pour nous, le coût de la navette Prailles/Aigonnay, pris en charge par chaque commune était de 22 €, depuis la rentrée scolaire, il est de 100 €. Nous continuons à assumer cette charge malgré la forte augmentation. Sur ce sujet, nous avons adressé une lettre ouverte au président du Conseil Départemental, à ce jour, nous n'avons pas eu de réponse.

Par ailleurs, nous avons réussi à faire vivre les activités périscolaires de façon satisfaisante. L'évaluation de fin d'année montre un taux de satisfaction intéressant de la part de tous les usagers.

Comme dans beaucoup de domaines, nous sommes à l'aube de nouveaux fonctionnements, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que ces changements se passent dans la plus grande sérénité.

Pensons d'abord à nos enfants !

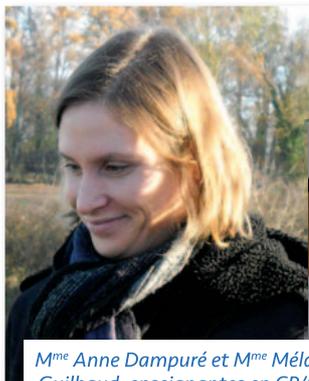
Roselyne Demion Jacinto
Présidente du SIVOS

École primaire de Prailles

L'année scolaire 2015/2016

Nous accueillons cette année 75 élèves répartis dans trois classes :

- la classe de PS-MS de Mme Godichaud Delphine assistée par Mme Alfred Isabelle, soit 26 enfants.
- la classe de MS-GS de Mme Watrin Valérie, directrice de l'école, assistée par Mme Fichet Isabelle, soit 25 enfants.
- la classe de CP-CE1 de Mme Denise Claire remplacée



M^{me} Anne Dampuré et M^{me} Mélanie Guilbaud, enseignantes en CP/CE1

par Mme Anne Dampuré et Mme Mélanie Guilbaud le lundi, toutes deux assistées par Mme Temmam Badia, en matinée, soit 24 enfants.



Une année scolaire placée sous le signe du Cirque, projet d'école commun au RPI. Un projet coûteux qui va générer plusieurs actions : une vente de jus de pomme en automne, un marché de Noël et une vente de chocolats au printemps !

C'est la compagnie « *Cirque en Scène* » qui va nous initier aux arts du cirque...



Que voyez-vous ?

Ce projet culturel sera ponctué par un spectacle proposé à la fête des écoles.

D'autres projets vont également jalonner notre quotidien d'écolier.

Pour les classes de CP-CE1, le projet « *École et Cinéma* » les conduira à trois reprises au cinéma de Melle.

Une rencontre sportive avec la classe de CE1-CE2 de Laure va permettre de garder un lien avec les élèves de CE1 scolarisés à Aigonny.

Pour la classe PS-MS de Delphine, le projet en collaboration avec une animatrice de la communauté cantonale de Celles sur Belle qui propose d'accueillir les enfants scolarisés en septembre 2017, sera reconduit dès janvier à raison d'une fois par mois sur le thème du cirque.

Delphine poursuivra sa correspondance avec la classe de PS-MS de Marina (*enseignante à Celle sur Belle*) qui aboutira sur deux rencontres sportives, une à Prailles et une à Celles.

Pour la classe de MS-GS, le projet « *Piscine* » est également reconduit et permettra aux élèves de GS-CP-CE1 de bénéficier de dix séances de natation à Melle de novembre à janvier.

Le projet randonnée qui vise la décou-

verte de la nature et de la marche sera proposé aux printemps.

Un lundi après-midi par mois, les classes de MS-GS et CP-CE1 se rendent à la bibliothèque municipale pour un prêt de livre et une lecture offerte par Roselyne ou Sylvie.

La classe de PS-MS s'y rend une fois par période et c'est Sylvie qui les accueille. Merci à ces dames !

Les classes de maternelle seront également amenées à se rendre au cinéma pour y découvrir des films d'animation tout au long de l'année.

Petite parenthèse sur notre projet jardinage de l'année passée qui a suscité un grand engouement auprès des enfants et s'est traduit par la récolte de succulents légumes que nous avons pu tous déguster avec plaisir grâce aux précieux conseils d'Isabelle F. et d'Hippolyte (*enseignante des CP*) que nous avons été heureuses d'accueillir au sein de notre école !

L'équipe pédagogique tient à renouveler ses remerciements à l'APE, au SIVOS et à la mairie de Prailles sans qui, tous ces projets et réalisations ne seraient possibles.

Valérie Watrin

Directrice de l'école de Prailles



Le jardin de l'école maternelle

École primaire d'Aigonnay

L'année scolaire 2015/2016

Pour l'année scolaire 2016/2017, l'école compte 75 élèves répartis dans 3 classes :

- la classe de CE1/CE2 de Mme Laure Giraudet,
- la classe de CE2/CM1 de Mme Fanny Hervé,
- la classe de CM1/CM2 de Mme Sylvia Le Rest, directrice de l'école.

C'est tout d'abord avec joie que les enseignantes ont découvert à la rentrée des classes entièrement rénovées prêtes à accueillir dans d'excellentes conditions leurs élèves. Nous tenons à remercier la mairie pour tous les travaux effectués. Les enseignantes ont également fait appel à la mairie pour effectuer différents tracés dans la cour de récréation (*marelle, piste de course, terrain délimité pour les jeux de ballon...*). Là encore, nous remercions la mairie et les employés municipaux qui s'y sont attelés dès les vacances de la Toussaint.

Projets communs

Cette année, l'accent est mis sur l'ouverture culturelle. Ainsi, les trois classes participeront au projet école et cinéma et visionneront trois films. Pour les élèves de CE1/CE2, la sélection leur permettra de découvrir un programme de 4 courts-métrages d'animation intitulé « 1,2,3... Léon ! », puis un film coréen « *Jiburo* » et enfin une adaptation d'un conte de Charles Perrault « *Peau d'Âne* ». Les élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 découvriront tout d'abord « *Le Kid* », de Charles Chaplin, un film d'animation français « *Le Tableau* », et enfin un film saoudien « *Wadja* ». Les trois classes assisteront également en fin d'année, à Niort, à un spectacle proposé par les JMF : « *Zorbalov et l'orgue magique* ».

Le projet fédérateur du RPI est, cette année, axé sur le cirque. Les enseignantes ont fait appel à la compagnie Carna pour initier les élèves aux arts du cirque. Ce projet permettra d'aboutir, en fin d'année, à un spectacle pour la fête des écoles.

Les 3 classes de l'école ont également adhéré à l'USEP. Cela leur permettra d'avoir accès à du matériel pour les séances d'EPS mais aussi de participer à une rencontre sportive de masse « *Course longue et orientation* » au printemps. Dans le cadre de l'EPS, les élèves de CM1 et de CM2 ont déjà pu participer à plusieurs séances de « *Kayak-Voile* » au plan d'eau du Lambon ; les élèves de CE1 et de CE2 débiteront fin novembre l'activité « *natation* » à la piscine de Melle.

Projets de classes

Les élèves de CE1/CE2 travailleront sur le thème de l'Arbre, projet liant littérature, sciences (*intervention prévue de la Fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres*) et une sortie sur ce thème à Coutières. Ce projet sera également l'occasion d'échanges avec la classe de CP/CE1 de Prailles. Dans ce sens, les deux enseignantes ont prévu de réunir leurs classes lors de rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. La classe de CE2/CM1 a pour projet annuel « *Liberté, égalité, fraternité* », fil conducteur qui se déclinera dans tous les domaines d'enseignement. Les élèves proposent également à Mme Papot un menu équilibré (*menu inspiré de la devise du projet*) et le cuisinent avec son aide à la fin de chaque période. La classe de CM1/CM2 travaille cette année sur un projet thématique en sciences intitulé « *Les écrans, le cerveau... et l'enfant* », projet liant sciences, mathématiques, langue française et enseignement moral et civique. Ce projet vise à

faire découvrir aux enfants ce qui se passe dans leur cerveau lorsqu'ils sont face aux écrans et comment avoir une utilisation raisonnée de ces derniers. Les élèves s'initient, dans le cadre de l'enseignement moral et civique, à mener un conseil de classe.

Nous remercions le SIVOS, la mairie d'Aigonnay et l'association des parents d'élèves qui rendent possibles tous ces projets.



Mme Sylvia Le Rest (CM1/CM2), Mme Fanny Hervé (CE2/CM1), Mme Marie Jo Papot (cuisinière), Mme Ophélie Sénéet (service), Mme Badia Temman (service), Mme Laure Giraudet (CE1/CE2).

Sylvia LE REST,
Directrice de l'école
d'Aigonnay

L'Association des Parents d'élèves (APE) du regroupement scolaire Prailles-Aigonnay est une association désireuse de rassembler les parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Prailles et Aigonnay. Ces parents bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie, peuvent ainsi se sentir acteurs de la vie de l'école, notamment en organisant, en collaboration avec les enseignants, des manifestations et des ventes tout au long de l'année scolaire. Les bénéfices sont destinés à subventionner les différents projets d'école (*spectacles, sorties, matériel...*).

Sur l'année scolaire 2015/2016, les actions menées ont permis de verser 4 485 € aux écoles.

La fête des écoles est un moment particulier de l'année qui permet aux enfants de se retrouver en famille et entre « *copains* ». L'investissement des enseignants permet une animation en matinée, suivie d'un repas et la fête se poursuit par la traditionnelle kermesse.

Toutes les manifestations rassemblent des personnes pleines de bonne volonté, de motivation et de dynamisme et nous en profitons pour les remercier. Sans participation des parents, des grands-parents, amis ou simplement des habi-



Spectacle de Noël

tants des communes, l'APE n'existerait pas. Nous avons plus que jamais besoin d'idées, d'aide et d'enthousiasme pour offrir à l'ensemble des enfants de bons moments.

Même si vous avez peu de temps, tous les parents sont les bienvenus... Vous pouvez nous laisser votre courriel si vous souhaitez être tenus informés de la préparation d'un événement et proposer dans la mesure de vos possibilités d'aider le jour venu : installation, rangement, tenue d'un stand, préparation d'un gâteau ou simplement en communiquant sur nos actions.

Composition du bureau :

Présidente : Sophie Maillard, Vice-présidente : Yasmina Bouachi • Trésorière : Laëtitia Jamois, Trésorière adjointe : Amandine Fournet • Secrétaire : Sophie Moreau-Drutel, Secrétaire adjointe : Grégory Treffot

Contact :

apepraillesaigonnay@hotmail.fr
Actualités de l'APE Prailles Aigonnay
sur Facebook



Sortie au CPIE de Coutières

Manifestations à venir

- **Oct /Nov** : vente bulbes automne
- **Nov/Déc** : vente calendrier avec photo des enfants
- **Déc** : vente de sapins
- **Fév** : concert familial : Alain Moisan à Celles-sur-Belle
- **Mars** : carnaval à Prailles
- **Avril** : vente de bulbes de printemps
- **Mai** : Randonnée gourmande au plan d'eau du Lambon
- **Mai/Juin** : vente de sacs isothermes avec imprimé des dessins des enfants
- **Juillet** : Fête des écoles conjointement avec le spectacle de cirque des enfants à Aigonnay

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

La Structure Petite-enfance - 17 rue Voie Basse - 79370 CELLES-SUR-BELLE
Le CLAS - 8, rue de l'Ancienne mairie - 79370 CELLES-SUR-BELLE
La Ludothèque - 10, rue de l'Ancienne Mairie - 79370 CELLES-SUR-BELLE
Le Point Jeunes - 1, rue de la Gare - 79370 CELLES-SUR-BELLE

Contact: 09 70 72 47 01 ou coordination.cccelles@gmail.co

La Structure Vit'Anim

Service de la Communauté Cantonale de Celles-sur-Belle, **vous propose diverses actions en direction des enfants, des jeunes et des familles.**

Gym caline / Gym 3 pommes pour les 9 mois - 5 ans.

L'activité permet aux jeunes enfants de répondre à leurs besoins de bouger, chanter, découvrir, développer leurs capacités corporelles et d'éveil! La gym, c'est être actif ensemble, partager une activité en groupe mais aussi favoriser la confiance et l'estime de soi pour l'enfant.

La « **Gym câline** » est proposée les mardis matin pour les parents avec leurs enfants de 9 mois à 3 ans. Des ateliers « **Gym 3 pommes** » sont également proposés 1 samedi matin tous les 15 jours pour les enfants de 3 à 5 ans. Le mardi matin est également proposée une activité Ludigym qui s'adresse aux assistantes maternelles.

Contact: 05 49 33 52 99 - petitenfance.cccelles@gmail.com

RAM - Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s (de 0 à 6 ans)

Le RAM - Relais des Assistant(es)s Maternel(le)s est un lieu qui accueille les enfants (de 0 à 6 ans), les parents et les assistantes maternelles.

Le relais petite enfance (RPE) est ouvert le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et du mardi au jeudi de 9h à 12h à la Structure d'Animation Vit'Anim à Celles-sur-Belle.

Son rôle:

- Soutenir les parents dans la recherche d'un mode de garde.
- Accompagner les assistantes maternelles dans leur vie professionnelle (contrat, formation, convention collective...).
- Informer les parents de leur droit et devoir en tant qu'employeur.
- Proposer des activités aux enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistante maternelle.

Ses animations:

Activités manuelles, motricité, baby gym, lecture de contes, des sorties, des soirées à thème, des réunions d'information.

Un RPE itinérant

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Relais Petite Enfance se déplace les vendredis de 9h30 à 11h30 dans les salles des fêtes des communes du canton hors vacances scolaires.

Pour tout renseignement, contactez: Anaïs BIROT
05 49 33 52 99 - petitenfance.cccelles@gmail.com

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Accueil des 6^e et 5^e tous les lundis et jeudis pour aider aux devoirs et apporter une ouverture culturelle nécessaire à la scolarité. Le CLAS est également un soutien à la parentalité

Contact: 05 49 24 45 78 ou clas.cccelles@gmail.com

Le Point Jeunes (de 12 à 17 ans)

Le **Point Jeunes** accueille les jeunes du canton de 12 à 17 ans. Chacun peut y trouver son bonheur au travers des activités variées telles qu'une initiation au flag rugby, la fabrication de cosmétiques bio, un atelier Stop Motion... Chaque mois sont aussi proposées des sorties de loisirs au cinéma, au laser-game, au skatepark... Mais le Point Jeunes est aussi un lieu pour réaliser des projets collectifs de séjours, de manifestations, de chantiers, d'actions solidaires...

- **Navette:** si vous ne pouvez pas vous déplacer un transport gratuit sur inscription est disponible au départ de toutes les communes.
- **Horaires:** En période scolaire, les mercredis et samedis après-midi, le vendredi soir. Pendant les vacances, du lundi au vendredi l'après-midi, le mercredi soir.
- **Inscription:** Dossier téléchargeable sur le site: www.cc-celles-sur-belle.fr - Adhésion annuelle: 6 €.

Contact: pointjeunes.cccelles@gmail.com

La Ludothèque « Malle de Jeux »

Ouverture grand public les mercredis après-midi et samedis matin (ouvert à tous).

Contact: 09 65 39 56 34 ou ludotheque.cccelles@gmail.com

La Communauté Cantonale de Celles sur Belle

Des compétences à votre service

Ouverte du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30,
le vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

05 49 79 90 41 • comcanton.celles@wanadoo.fr



Association « Belle et Lambon »

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants scolarisés jusqu'à 13 ans tous les mercredis et toutes les petites et grandes vacances scolaires, sur le pôle de Mougon et de Celles sur Belle.

C'est un lieu d'accueil, d'échange, de convivialité et de divertissement où nous retrouvons des projets avec des activités, originales et simples.

L'association participe ou organise également différentes actions durant l'année (*forum des associations, forum des métiers, notre fête annuelle de l'accueil de loisirs...*).

Les activités du mercredi

L'accueil de Loisirs « **Belle et Lambon** » est ouvert tous les mercredis de 12 h à 18 h 30 sur les pôles de Celles -sur-Belle et Mougon. Les enfants scolarisés dans les écoles de Celles-sur-Belle et de Mougon sont pris en charge dès la sortie des classes par les animateurs de l'accueil de loisirs. Les enfants de l'intercommunalité peuvent être acheminés par navette. Un repas est ensuite servi aux enfants. Il est également possible de venir après le repas vers 13 h 30. De 17 h à 18 h 30 une garderie gratuite est proposée.

Les petites vacances Dates d'ouverture 2017 :

Hiver: du 20 février au 3 mars 2017 ; **Printemps**: du 17 au 28 avril 2017 ; **Été**: du 10 juillet au 25 août 2017 ; **Automne**: du 23 octobre au 3 novembre 2017 ; **Fin d'année**: du 26 décembre 2017 au 5 janvier 2018.

Les activités se déroulent de 9 h à 17 h avec un accueil gratuit dès 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.

Séjours/stage 2016

Neige (*randonnées, raquettes, ski ou snow...*), arts du cirque (*découverte du cirque avec jonglerie, fil d'équilibre et parcours acrobatique*), trappeur (*jeu de piste, VTT en forêt, pêche et parcours de branche en branche*), découverte Périgord Kwa d'9 (*découverte de la région du Périgord, canoë, parc aquatique, randonnées et visite de château et de grotte*), équitation débutants et confirmés, sport



et sciences (*fabrication de boomerang, VTT, escalade, kayak et accrobranche*), stage sportif (*VTT, canoë-kayak, accrobranche...*).

Temps d'Activités Péri-scolaires

Depuis 4 ans, l'association propose des projets d'animation sur les Temps d'Activité Péri-scolaire. Trois animateurs interviennent sur les écoles primaire et maternelle de Verrines, Celles-sur-Belle, Prailles, Mougon, Montigné, Aigonnay et Tauché/Sainte Blandine.

Nouveautés

Les inscriptions à journée se développent, des navettes peuvent être mises en place en fonction des besoins des familles, des groupes adaptés à chaque âge sont constitués en fonction de l'année de naissance de l'enfant et perdurent tout au long de l'année scolaire.

Atelier famille

Lors des vacances d'Automne 2016, l'association a initié des ateliers bricolage et cuisine accessibles à toutes les familles. Ces animations adaptées aux enfants de 2 ans à 13 ans permettent aux familles de partager un moment convivial avec leurs enfants, petits-enfants, neveux, nièces... D'autres moments forts sont à venir.

Programmation à venir en 2017

Du **27 février au 4 mars 2017 à Guzet Neige** aura lieu la 11^e édition du séjour Neige pour les 7-13 ans, reconduction des différents échanges intergénérationnels, organisation de la fête annuelle de l'Accueil de Loisirs, participation à la Fête du jeu à Celles-sur-Belle, développement d'animations à destination des familles (*ateliers, partage, sorties en famille...*).

Remerciement à tous les bénévoles de l'association et appel à de nouveaux pour renforcer cette belle équipe.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année et nous vous attendons chaleureusement.

Nathalie GILBERT, La Présidente

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au : 05 49 05 82 38 / 09 65 12 14 62

du mardi au jeudi de 9 h à 12 h 30

accueildeloisirs.belleetlambon@gmail.com

consulter notre page Facebook : <https://www.facebook.com/accueildeloisirs.belleetlambon/>





La structure multi-accueil « Les enfants d'abord »

La structure multi accueil « **Les enfants d'abord** » accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 au 15 C Rue des écoles - 79370 MOUGON et elle est agréée pour recevoir 18 enfants simultanément. Cette structure regroupe un accueil régulier, un accueil occasionnel et un accueil d'urgence. Elle est gérée par une association composée de 7 bénévoles actifs.

C'est un lieu de vie où l'enfant enrichit sa personnalité et acquiert progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants. L'espace y est aménagé pour favoriser son éveil et son développement dans le respect des règles sanitaires concernant la petite enfance. Les activités proposées sont mises en place par l'éducatrice, le jeu est considéré comme un facteur de développement et de sociabilisation.



Les activités :

- **Bébé gym** une fois par mois pour les enfants de 9 mois (*acquis le quatre-pattes*) jusqu'à 3 ans.
- **Bibliothèque de Mougon** : une fois par semaine, un coin lecture a été spécialement aménagé. Maison de retraite « Les Babelottes » : une fois par mois pour créer des relations intergénérationnelles.
- **Échange avec l'accueil de loisirs « Belle et Lambon »** : Visites aux « grands » de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires.
- **Sorties annuelles** : spectacle de la ferme « Tiligolo », visite du parc de « la vallée des singes », balade dans la forêt de l'Hermitain.

Nouveau
De nouvelles activités seront proposées en 2017 : un atelier « expression corporelle » et un atelier « éveil musical ».

Les ateliers « familles » : une conférence sur l'alimentation du jeune enfant et sur la motricité du jeune enfant, la semaine de la parentalité organisée par le secteur « enfance jeunesse » de la Communauté de communes de Celles-sur-Belle.

Service halte-garderie :

Jeunes parents, vous avez des courses à faire, un rendez-vous, vous voulez prendre du temps pour vous ? Ou permettre à votre enfant de passer un moment avec d'autres ? Alors, n'hésitez pas, appelez la structure multi accueil « **les enfants d'abord** ». Votre ou vos enfant(s) jusqu'à 6 ans pourra(ont) être accueilli(s), pendant 1 heure, 2 heures ou plus.

Pour tous renseignements : 05 49 32 61 47
Joyeuse année à tous.

Fabienne Pintault,
Présidente



La collecte sélective

La collecte sélective est mise en place sur le territoire depuis 1999 avec la collaboration du SICTOM de Loubeau. En raison du caractère principalement rural des communes et par conséquent la dispersion de l'habitat, la Communauté Cantonale a orienté son choix d'équipement sur des points d'apport volontaire.

On compte aujourd'hui, 44 points recyclage sur le territoire dont : Le transport de ces matériaux est assuré directement par le SICTOM de Loubeau.

Attention, depuis septembre 2016, tous les emballages sont collectés...

Désormais, c'est simple : vous pouvez déposer tous les emballages en métal, en papier en carton, et **maintenant tous les emballages en plastique : flacons, bouteilles et bidons, barquettes, pots, films, sacs et sachets**. Les emballages en verre sont à déposer dans les bacs de recyclage du verre.

Pour en savoir plus : www.monpaysnet.com ; sitcom.loubeau@orange.fr ; 05 49 26 05 21

Base de loisirs du Lambon

Le Village Vacances de la base de loisirs du Lambon

À proximité du Marais Poitevin, venez vous ressourcer au cœur de la **vallée du Lambon** grâce à notre

base de loisirs dédiée aux sports de pleine nature ainsi qu'à notre **village vacances** où tranquillité et détente sont au rendez-vous.

Pour vous héberger, nous vous proposons des gîtes labellisés Clévacances depuis 2014 et Gîte de France, des mobil-homes et pour les campeurs, 45 emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars.

Idéalement située au bord du lac du Lambon, notre base de loisirs vous permettra de découvrir de nouvelles sensations dans

un milieu naturel exceptionnel : parcours dans les arbres avec tyrolienne de 180 mètres au-dessus du lac, stand up paddle, canoë/kayak, escalade sur une falaise naturelle, tir à l'arc et VTT. Pour les moins téméraires, profitez du pédalo, de la baignade flottante, du mini-golf, de nos circuits de randonnée ou encore de la pétanque et pour les plus jeunes, des aires de jeux : un vrai paradis de loisirs pour tous !

Pour plus d'informations, visitez le site du lambon.

Contact au 05 49 32 85 11

ou par mail : lambon.vacances@wanadoo.fr



Le service d'aide à domicile

Le service d'aide à domicile a pour but de venir en aide aux personnes âgées, infirmes, handicapées ou isolées, en apportant un soutien à la personne dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne, ainsi qu'une présence morale réconfortante et attentive. Le service intervient également auprès des personnes en activité pour le ménage, le repassage (*hors garde d'enfant*).

Les missions de l'aide à domicile

Aide à la toilette, habillage, déshabillage, aide au coucher et lever, entretien du logement et du linge, courses, aide aux repas, soutien psychologique, petites formalités administratives.

Qui peut faire appel au service ?

Toute personne domiciliée sur le canton de Celles-sur-Belle qui souhaite obtenir une aide matérielle, sociale ou morale. Pour plus d'informations sur l'aide à domicile, contactez Mmes AIME et BAILLY au :

05 49 79 47 10 ou sur aide.domicile.celles@orange.fr

Les services en direction des personnes âgées :

- **CLIC du Pays Mellois : 05 49 29 79 79**
- **Portage de repas à domicile : 05 49 79 47 10**
- **Réseau gérontologique : 06 12 22 39 55**

Portage de repas à domicile

Qui peut bénéficier de ce service ?

Toute personne ayant des difficultés momentanées pour la préparation des repas et/ou ayant plus de 60 ans et/ou sortant d'hospitalisation.

Combien coûte le portage de repas ?

8,30 € pour les habitants du canton de Celles-sur-Belle.

IMPORTANT :

En plus des livraisons, une écoute attentive ainsi qu'une surveillance sur l'environnement de la personne est assurée, et, en cas de problème rencontré, la famille en est avertie. Pour plus d'informations sur le portage de repas à domicile...

contactez Mmes Aimé et Bailly au :

05 49 79 47 10 ou sur aide.domicile.celles@orange.fr

L'ASC, une association locale dotée de forces vives !

Comment présenter l'ASC, Association Sportive et Culturelle de Prailles sans, dans un premier temps, remercier tous ceux et toutes celles qui grâce à leur implication contribuent à animer joyeusement la commune de Prailles ?

L'ASC remercie M. le Maire ainsi que tous les membres du Conseil municipal pour leur soutien matériel et financier, mais aussi bénévoles, sans oublier l'aide des employés communaux.

L'ASC remercie tout particulièrement chacun des membres du Comité directeur, avec tout d'abord les membres du bureau : Freddy vice-président ou "M. Travaux", Mathieu trésorier de longue date, Jacques trésorier-adjoint mais c'est surtout ou plutôt "M. Bricolage" (il a toujours la solution technique), Marie et Michel pour le secrétariat ; mais aussi, bien sûr Roselyne, Sylvie, Mireille, Nadine, Francine et Alain pour leurs investissements divers et variés.

En 2015, l'ASC peut s'enorgueillir de proposer **13 sections et donc autant d'activités** : théâtre, football loisirs adultes et enfants, pétanque, randonnée, restauration de fauteuils avec les vieilles carcasses, bibliothèque, vtt, chasse et APE. Deux nouvelles sections ont ouvert leurs portes en cours d'année "Savoir faire et création" et la section des jeunes "Bat'Art". L'association HD Team compétition a également rejoint l'ASC.



Présentation de motos anciennes



Fabrication de cordes



Chasse au trésor organisée par les "Bat'art"

Voici le bilan du programme de l'année 2015/2016, au cours de laquelle l'ASC a organisé 4 manifestations et participé à 2 événements communaux :

• Soirée Beaujolais, samedi 21 novembre 2015

Grâce à l'investissement de Michel Tricoche par son travail d'écriture et de mise en scène et des acteurs locaux, cette soirée cabaret ne fut pas qu'une dégustation du Beaujolais nouveau mais bien une soirée conviviale sous le signe de l'humour avec des sketches, des scénettes, des dictons, des chansons dont seuls Fernand et Mathurin ont le secret !

• Vœux du maire, samedi 16 janvier 2016

Invité par le Conseil municipal, la parole nous est très gentiment donnée à travers un petit discours pour présenter l'association, ses activités et ses sections.

• Soirée jeux, samedi 6 février 2016

Cette nouveauté au programme a rencontré un vif succès car les participants de tout âge ont passé une excellente soirée et ont même demandé à ce que ce soit renouvelé. Le principe était simple : chacun apportait ses jeux, d'autres étaient déjà sur place, et des petites choses sucrées à grignoter venaient compléter le tout.

• Accueil des nouveaux habitants, samedi 5 mars 2016

Nous profitons avec plaisir de cette occasion pour diffuser aux nouveaux praillois un diaporama présentant l'ASC, ses activités et ses sections puis à faire connaissance avec eux.

• Stage d'astronomie, les 19, 20 et 21 août

Un stage était une nouvelle fois proposé en amont de la Fête d'été aux habitants de la commune et des environs. Deux intervenants très calés de l'association « Astronomie en Chinois » ont réussi, malgré une météo peu favorable, à faire observer le ciel de façon plus approfondie aux stagiaires. Une soirée d'observation sera peut-être organisée en 2017.

• Fête d'été, les 26, 27 et 28 août

Traditionnel et incontournable événement sur la commune

que ces trois jours de fête ! Et la cuvée 2016 fut particulièrement riche avec de nombreuses nouveautés à mettre en place, notamment grâce aux idées des jeunes de la section "Bat'art" et à l'implication des différentes sections à cette grande fête.

Le vendredi soir la randonnée semi-nocturne sur les chemins d'Argentières avec repas et spectacle ainsi que le repas moules-frites du samedi soir ont affiché complets, encore une fois, signe de leur indéniable succès.

La section "Bat'Art" a apporté de nombreuses nouveautés à la fête avec le samedi après-midi une chasse aux trésors, et le dimanche un espace chill-out et des concerts.

La plupart des sections de l'ASC ont répondu présent à l'invitation et ont investi les lieux sous différentes formes : soit en tenant un stand, soit en participant à l'animation sur scène ou en tenant le château gonflable, en effectuant une démonstration de gymnastique ou de football, en proposant de la lecture aux enfants, une tombola,...

Si cette participation active n'a pas été perçue comme un "Forum des associations" qui était l'idée de départ, elle a néanmoins permis de partager de bons moments entre membres de l'ASC et de renforcer les liens entre les sections et leurs bénévoles. Un objectif important aux yeux du Comité directeur et qui je l'espère a séduit les bénévoles des sections.

Nous espérons que de nombreux adhérents dont les nouveaux habitants rejoindront une ou plusieurs des sections et pourquoi pas le "Comité directeur".

Si des projets d'ouverture de nouvelles sections sont envisagés, n'hésitez pas à nous en parler. Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter !

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une très belle année, riche en activités diverses et variées, sportives et culturelles.

Pour le Comité directeur, **Laurence Hizette**, Présidente

Bureaux des sections de l'ASC

COMITÉ DIRECTEUR DE L'ASC

Présidente : Laurence Hizette
Vice-président : Freddy Bergeron
Trésorier : Mathieu Phelippeau
Trésorier-adjoint : Jacques Phelippeau
Secrétaire : Annie Del Boca
Secrétaire-adjoint : Sylvie Juchault

► **Contact :**
asc.prailles@gmail.com
Laurence Hizette : 06 6118 8104
Freddy Bergeron : 05 49 32 82 82, 06 88 19 19 83

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Emilie Desroches - 06 17 65 2176
Trésorière : Cécilia Haudebault - 05 49 32 8137, 06 11 61 51 63
Secrétaire : Sylvie Juchault
bibliotheque.prailles@laposte.net
Bibliothèque* : 05 49 32 29 24
*aux horaires d'ouverture

FOOT LOISIRS ADULTES

Président : Jacques Fradin - 05 49 32 83 45
Trésorier : William Simon - 06 03 54 42 01
sandra-fradin79@hotmail.fr

FOOT LOISIRS ENFANTS

Président : Sébastien Watrin
Trésorier : Julien Rochepeau
Secrétaire : Christophe Delcung Saint Martin
football.prailleslj@laposte.net

GYMNASTIQUE

Présidente : Stéphanie Papet - 05 49 17 04 17
Trésorière : Sandrine Deborde
Secrétaire : Emilie Desroches
stephanie.papet@neuf.fr

LES VIELLES CARCASSES

Présidente : Micheline Guillaume - 06 75 48 86 00
Trésorière : Annick Laglaine
Secrétaire : Cathy Dufau
micheline.guillaume79@gmail.com

AUTRES ASSOCIATIONS :

CHASSE (ACCA)

Président : Alain Laurent - 05 49 32 91 98
Vice-président : Alain Montaireau - 05 49 06 58 91
Trésorier : Patrick Aubouin
Secrétaire : Laurent Pommier
alainlaurent79@free.fr

VTT LOISIR /CTC (Cyclo Tourisme Cellois)

Responsable : Jacques Phelippeau - 05 49 32 83 56
j.phelippeau@wanadoo.fr

PEDESTRE

Présidente : Pascal Hizette - 06 66 22 70 62
Trésorière : Annette Fougère
Secrétaire : Sylvie Juchault
pascal.hizette@wanadoo.fr

PÉTANQUE

Présidente : Cosette Audurier - 05 49 25 22 17
Vice-président : Patrick Matard
Trésorière : Evelyne Riffault
Secrétaire : Joël Simon

THÉÂTRE "Compagnie du Lambon"

Président : Fabrice Desreumaux - 05 49 25 85 63
Trésorière : Stéphanie Desreumaux
Secrétaire : Sandrine Bricou
stephanie.baillargeaux@orange.fr

BAT'ART

Présidente : Thibaud Guicheteau - 06 30 10 76 25
Vice-président : Antonin Haudebaud
Trésorière : Pauline Tricoche
Secrétaire : Matéo Fritsch
Secrétaire adjointe : Caroline Tricoche
asc.batart@gmail.com

TEAM HD Compétition (moto de piste)

Dimitri Honoré : 06 33 79 73 22
teamhdcompetition@orange.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

apepraillesaigonnay@hotmail.fr

COMPAGNIE FERNAND & MATHURIN

fernand.et.mathurin@orange.fr

Jours	Sections	Heures	Périodes	Lieux
LUNDI	Bibliothèque	16 h - 18 h	Toute l'année	Bibliothèque
	Gymnastique	20 h 30 - 22 h	De septembre à juin	Salle des fêtes
MARDI	Vieilles carcasses	9 h 30 - 17 h	De septembre à juin	Salle des jeunes
	Théâtre	20 h 30 - 23 h	De septembre à avril	Salle des fêtes
MERCREDI	Bibliothèque	16 h 30 - 18 h	Toute l'année	Bibliothèque
VENDREDI	Foot loisir adultes	20 h 30 - 23 h	De septembre à juin	Stade de football
	Pétanque	20 h 30 - 24 h	Du 28 avril au 29 septembre	Stade de football
	Théâtre	20 h 30 - 23 h	De septembre à avril	Salle des fêtes
SAMEDI	Bibliothèque	11 h - 12 h	Toute l'année	Bibliothèque
DIMANCHE	Marche	9 h - 12 h 30	1 ^{er} dimanche du mois	Place de la mairie
	Foot loisirs enfants	10 h - 12 h	De septembre à juin <i>(sauf vacances scolaires)</i>	Stade de football
	VTT	9 h - 12 h	Toute l'année	Selon les sorties

Chasse : de septembre à novembre les jeudis et dimanches ; de décembre à février tous les jours, sauf les mardis

Les activités

Atelier « Les vieilles carcasses »

L'ASC de Prailles a, en son sein, une section appelée : « Les Vieilles Carcasses »

Il s'agit d'un petit groupe de 6/7 nanas, pas toutes jeunes, (*mais pas très vieilles non plus*), pas mal de leur personne, d'où leur nom de « **Vieilles Carcasses** » !

Ah ! On m'informe (*je suis la dernière arrivée et pas encore au courant de tout*) que je fais erreur. Les Vieilles Carcasses ne sont pas les nanas en question mais les objets qu'elles travaillent. Ces dames refont de A à Z de vieux fauteuils, chaises, et sièges divers. Comme ils ont déjà vécu, ils sont vieux, (*mais pas trop quand même*), comme ils sont mis à nu, ils deviennent des carcasses. D'où le nom de l'association : « **Les Vieilles Carcasses** ».

La présidente, Micheline Guillaume, veille au grain pour que ma confusion ne devienne pas pérenne. Promis, je ne la referai pas l'année prochaine.

Les Vieilles Carcasses se réunissent tous les mardis dans la salle des jeunes. Cécile Mahieux vient leur donner tous les mois des conseils d'une professionnelle puis elles travaillent en mutualisant leur savoir, dans la bonne humeur.

Chacune est satisfaite de l'activité et des **Vieilles Carcasses** refaites à neuf.



Gymnastique: sport et bonne humeur !

Envie de bouger, courir, sauter, danser...

Les cours de gym sont faits pour vous !

Après un échauffement tout en douceur, Chantal, forte de ses années d'expérience, vous fera découvrir des exercices divers et variés, permettant de garder forme et tonus tout au long de l'année.

Et pour celles qui en veulent plus, 30 minutes de step clôtureront la séance.

Le matériel est fourni par l'association, Les séances sont ouvertes à tous, les deux premiers cours sont gratuits.

Il vous sera demandé la cotisation annuelle de 35€ et un certificat médical.

Et pour varier les plaisirs, le club propose toujours les activités de découverte avec des intervenants extérieurs.

L'an dernier, nous nous sommes essayées à la danse orientale, au swing, à la rigologie, à l'aquabike et au yoga.

Il y a toujours les **incontournables** : la **soirée raclette** (le 19 décembre), le **bowling** et le **restaurant de fin de saison** (prévu le 26 juin 2017).

Nous renouvelons la journée en Thalasso (*sous réserve des possibilités d'accueil*) en juin.

Nous avons maintenu les séances de marche hebdomadaire pendant tout l'été.



Journée à Chatellaillon

N'hésitez-plus ! Venez nous rejoindre tous les lundis à 20 h 30 à la salle des fêtes pour les cours de gym. Bonne humeur obligatoire ! Ambiance assurée !

À la bibliothèque

Bonjour à vous et soyez les bienvenus à la bibliothèque. Si vous aimez lire, vous êtes au bon endroit... Donc pour vous, voici : **LA BIBLIOTHEQUE EN 2016.**

Bouquinade dans les écoles - Du 21 au 25 mars, durant 15 à 20 mn tous les jours, les travaux scolaires se sont arrêtés dans les écoles de Prailles et d'Aigonnay. Chaque élève de 3 à 10 ans (soit 5 classes), enseignant, personnel de l'école, bibliothécaire, a été invité à lire un album, un documentaire, une B.D., un journal, un roman... de son choix, apporté de la maison, pris à l'école ou prêté par la bibliothèque. Certains se sont cachés dans un coin de la classe, d'autres se sont dissimulés sous leurs tables, assis par terre, ou sur une chaise, à plat ventre, tous ont pris un plaisir évident à suspendre le temps. Les bibliothécaires ont pris des photos qui sont toujours visibles à la bibliothèque... *Top bien, à refaire!*

Bibliothèque au vert - Pendant la fête d'été du village, les livres sont sortis de leurs rayonnages. Ils ont profité du soleil, se sont posés dans un stand, ont été lus, regardés dans des petits coins de verdure... La lecture d'une pièce de théâtre contemporain : « *le journal d'une grosse patate* » de D. Richard a réuni une douzaine d'enfants... !

Raconte-tapis - Dès la rentrée, le jeudi 8 septembre les moyens et les grands de la maternelle sont venus avec leur maîtresse Valérie et aussi Isabelle, écouter Marie et Sylvie qui ont conté et animé l'histoire du Petit Loup qui avait très très faim ! Ils ont ensuite manipulé seuls les marionnettes dans et sur le tapis... *Succès éclatant!*

Un mystère résolu par de jeunes agents secrets - Le samedi 24 septembre, 15 jeunes détectives de 8 à 12 ans ont été dépêchés par la bibliothèque pour tenter de retrouver un livre mystérieusement disparu. En une heure, l'énigme était résolue, le livre retrouvé, la coupable confondue et pardonnée. Les enfants enchantés et les parents ravis ont alors été conviés à la lecture à plusieurs voix d'un livre jeunesse à suspens. Le scénario et la mise en scène ont été écrits et réalisés par les bibliothécaires bénévoles qui avaient également fabriqué une



pochette contenant la carte d'immatriculation de chacun des Scherlocks en herbe, ainsi que l'indispensable bloc-notes et autre matériel... *Magnifique réussite de cette animation!*

Toujours le prix des lecteurs - Le comité de lecture grandit, grandit... Ce sont 12 lectrices qui ont croisé leurs points de vue et classé les 5 livres proposés cette année au prix des lecteurs dans le cadre du festival de la littérature européenne de Cognac.

Ce n'était pas un, mais cinq pays à découvrir : à l'occasion des 1000 ans de la fondation de Cognac, les auteurs ont été choisis dans les pays des villes jumelées, l'Ecosse, l'Espagne, l'Allemagne, La Slovaquie, la France. Les lectrices ont même pu rencontrer le 18 novembre à Thorigné, Jésus Carrasco, l'auteur d'"INTEMPERIE", leur livre préféré.

Du nouveau dans les rayons! - Adeptes de romans, aficionados de BD et autres fans d'albums, réjouissez-vous ! Rien que pour vous, la dernière fournée de nouveautés, est arrivée à la bibli depuis un bon mois déjà ! Alors si vous n'êtes pas encore servis, venez faire votre choix, mais dépêchez-vous ! Non, non, ne vous battez pas, il y en aura pour tout le monde (*même s'il faut attendre un peu!*).

Et toujours - 3 ouvertures hebdomadaires TOUT PUBLIC - 2 ouvertures mensuelles pour l'accueil des scolaires - 5000 ouvrages mis gratuitement à votre disposition dont les 2/3 enregistrés dans notre catalogue numérique - 1261 passages de lecteurs dont 507 enfants - 2167 livres, documentaires, B.D., C.D. empruntés - 8 bénévoles.

Les enfants représentent 40 % des 146 lecteurs inscrits. C'est la tranche d'âge 51-70 ans qui emprunte le plus de livres, suivie de près par les 6-12 ans. Comme dans toutes les bibliothèques il y a très peu de lecteurs adolescents inscrits.

Alors, quoi de meilleur en ce temps d'hiver que de s'asseoir au coin du feu avec un bon livre et une tasse de chocolat chaud ? Pour occuper vos week-ends pluvieux, froids et venteux, venez découvrir les derniers romans fraîchement arrivés à la bibli. -

Courez vite les emprunter, ça vous réchauffera !

ASC Foot loisirs Prailles

Section enfants :

Tu as entre 6 et 15 ans, tu aimes le foot mais juste pour le plaisir de jouer sans compétition !

Depuis 5 ans maintenant, notre section accueille chaque année une trentaine d'enfants. Filles et garçons viennent de 10h30 à 12h jouer au ballon chaque dimanche. Ce rendez-vous permet de passer un moment de détente dans la bonne humeur, dans un esprit d'équipe et de convivialité.

La saison se termine traditionnellement par un repas champêtre avec petits et grands.

Si tu es intéressé, rejoins-nous le dimanche matin !

L'équipe du foot loisir - Sébastien Watrin, Christophe

Delcung Saint Martin et Julien Rochepeau

Section adultes :

La saison 2015/2016 fut difficile. Nous n'avons effectué qu'une dizaine de matchs car nous n'étions pas assez de joueurs. Pour cette année, nous avons décidé de fusionner avec Saint-Vincent-la-Chatre. Quelques matchs se dérouleront à Prailles.

Si de nouveaux joueurs sont intéressés, ils seront les bienvenus.

Nous remercions la commune pour l'entretien du terrain et de l'éclairage.

Jacques Fradin, Président

Le renouveau de la Section Jeunes de l'ASC: Les Bat'Art

« On peut tout ce qui ne dépend que de notre volonté » (Marcel Proust)

C'est plein de motivation et d'envies que quatre Praillais ont décidé de relancer la Section Jeunes (fin 2015) afin de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur.

Beaucoup d'idées ont fusé (souvent sans aboutissement) et beaucoup restent à venir, mais ces jeunes partent du principe que, même sans moyens, rien n'est impossible ou irréalisable pour créer quelque chose de beau.

Vous les avez peut-être croisés à la Fête d'été 2016 où ils ont organisé le samedi après-midi une quête au trésor pour les 12 à 92 ans (et n'ont eu que des enfants de moins de 10 ans avec eux) ainsi qu'une tripotée de concerts le dimanche, jour de la brocante annuelle, de midi à 18h!

Pour clore le week-end, ils ont longtemps travaillé sur la réalisation de meubles en palettes (sous la direction de Thibaud Guicheteau) qui, une fois peints, ont formé l'espace « Chill Out » sur le plateau: un assortiment de sièges et tables relax pour s'asseoir, rencontrer, partager et échanger. Les Bat'Art défendent une culture jeune,

la pratique artistique sous toutes ses formes et bien entendu la protection des Grands Murins cachés dans l'école. C'est dans un but de réconciliation des générations qu'ils ont décidé d'être au cœur de l'action et de montrer que les jeunes peuvent et veulent faire des choses de leurs mains.

Des **projets sont en cours pour 2017**, notamment une Fête de la musique au village, des soirées concerts et des projections de films façon cinéma de quartier en extérieur et intérieur (le tout encore au stade d'ébauche). Le choix des films sera fait par le bureau des Bat'Art, afin de prouver qu'un jeune âge n'est pas une barrière au culturel.

Si vous voulez faire partie de cette grande aventure et les aider à soulever des montagnes, vous êtes les bienvenus dès 12 ans jusqu'au Styx* pour être bénévoles sur leurs projets ou juste en profiter! (2€ adhésion annuelle).

* **Le Styx est un des fleuves des enfers qui mène au pays des morts (un peu de culture, que diable!!!).**

Section pédestre

L'AG de la section randonnée pédestre a confirmé la bonne santé et le dynamisme de cette association.

« Le rendez-vous est pour neuf heures, et tout le monde est prêt en ce jour de printemps, malgré la fraîcheur matinale. Le ciel bien dégagé augure d'une belle journée.

Mireille arrive pile à l'heure car l'exactitude est la politesse des rois et, dans ce cas, des présidentes. Après les salutations d'usage on part pour un circuit de 10 km.

Vingt minutes de marche plus loin, nous arrivons dans le village de Gros Bois, nous continuons vers Le Vigneau puis Monteuil. Par un chemin escarpé nous rejoignons le village disparu de Bellevue. Le pont romain nous permet d'enjamber à sec le Lambon. On remonte sur Bessé et direction la Carrière de Cinq cous. Là, nous posons nos sacs et nos fesses dans une flaque de soleil. Le café gourmand est apprécié de tous!

Après cet intermède nous reprenons notre route vers Grand Ry. Dans le premier champ longé, des vaches, regardent passer des hommes, le chemin est parsemé de violettes et de coucous, l'endroit est magnifique. On passe le Couture à gué et le groupe atteint facilement le bois du Galli.

Après une bonne suée, car la température est devenue très agréable, nous retrouvons le plateau, notre point de départ vers 12 heures. »

Ah! Qu'on est bien après cette matinée bien remplie... Voilà,



ça s' passe comme ça tous les premiers dimanches matins de chaque mois.

Quelques chiffres: 35 inscrits - 14 sorties - 200 km (au moins) au compteur de nos chaussures - 7€ la cotisation.

Renseignements: **06 66 03 55 59.**

Quelques souvenirs:

- Le 6 mars, Annette et Michel nous ont baladés sur les chemins du Roy.
- Le 20 mars on était 24 à suivre les explications de Pascal pour calculer les azimuts et apprendre à s'orienter sur une carte d'état-major.
- Le 10 avril on s'est mêlé aux autres participants des Cabrioles, départ et arrivée au plan d'eau du Lambon, pique-nique sur la plage.
- Le 3 avril, c'est Sylvie qui nous a entraînés dans les recoins de La Mothe St-Héray.
- Le 7 mai Solange nous a fait découvrir des coins cachés de Niort city.

• Le 26 août on était 130 à la rando semi-nocturne, animée et gourmande en prélude à la fête du village.

• Et aussi, les 20, 21 et 22 mai, 27 marcheurs sont allés à la découverte de La Brenne, le pays aux 1000 étangs. Marche, culture, patrimoine et gastronomie au programme!

La Compagnie théâtrale du Lambon propose...

Bilan moral pour l'année 2016

Cette année encore, la **Troupe théâtrale du Lambon** a joué une pièce de théâtre « *X contre Y* », sur trois week-ends de mars 2016. Cette pièce a été interprétée par quatre femmes. Nous avons eu beaucoup de retours positifs quant au choix de la pièce et quant à l'interprétation de celle-ci. Comme tous les ans, les comédiens ont pris beaucoup de plaisir à jouer.

Toutefois, il est nécessaire de noter une baisse des spectateurs à nos représentations. Nous avons fait 132 entrées sur les 6 représentations contre 180 spectateurs en 2015 et 352 en 2013.

Comme habituellement, nous avons distribué des flyers dans les boîtes aux lettres de Prailles, Gros Bois et alentours, mais aussi dans les boîtes aux lettres d'Aigonnay. Toutefois nous devons admettre que l'affichage public s'est

fait trop tardivement par rapport aux dates de représentations, erreur à ne pas commettre...

À venir...

Cette année quatre comédiens ont commencé les répétitions pour une pièce qui s'appelle « *Adopte une princesse.com* ». Nous avons décidé de ne faire que 4 représentations au mois de mars.

Nos dates de représentations sont les 1^{er} et 2 avril ainsi que les 8 et 9 avril 2017.

Afin d'avoir le plus de spectateurs, nous comptons à nouveau faire passer des articles dans différentes presses locales en plus des flyers que nous distribuons dans les boîtes aux lettres de Prailles et des alentours, mais aussi d'Aigonnay. Nous serons aussi plus efficaces sur l'affichage public.

Autres Activités

ACCA (Association communale de chasse agréée)

Cette année, 51 chasseurs adhèrent à l'ACCA, soit 6 de moins que la saison dernière. Ceci est à l'image de la tendance nationale.

Le printemps pluvieux et l'été sec n'ont pas été favorables au petit gibier. Le manque d'eau a empêché les cultures « pièges à nitrate » de lever, de ce fait, la petite faune n'a pas bénéficié des couverts protecteurs. Le renard est toujours présent et impacte lourdement gibiers et volailles. Le nouveau plan triennal nous accorde 45 chevreuils avec obligation d'atteindre 80 % de l'attribution.

Nous accueillerons l'association des jeunes chasseurs lors d'une battue « grands gibiers ».

Le repas annuel de l'ACCA aura lieu au stade le 11 juin.



Les Cabri'oles du Lambon

Le Club Cyclo Tourisme Cellois est heureux de vous retrouver au travers de ces quelques lignes annuelles dans votre bulletin. Notre club est toujours très enthousiaste de profiter de la base du Lambon pour organiser sa manifestation annuelle « **Les Cabrioles** ». En 2017 elle aura lieu le 2 avril. Mais vous pouvez, si vous le souhaitez, nous rejoindre en VTT ou vélo de route le dimanche matin. Nous serons contents de vous accueillir.

Nous renouvelons nos remerciements aux différents contributeurs pour l'organisation des Cabrioles.



Événements

La Compagnie Fernand & Mathurin

Voilà déjà sept ans que Fernand et son compère Mathurin sévissent dans le coin en proposant sketches et chansons parodiques, le tout organisé sous forme de petits spectacles où tout est pro... Tout, oui, sauf les musiciens-comédiens qui resteront toujours de piètres musiciens et d'abominables chanteurs. Mais le tout c'est d'en rire et pour cela on peut leur faire confiance, droits dans leurs bottes, ils ont plus d'un tour sous le béret...

C'est sur ce concept que s'est bâti le duo « **Fernand & Mathurin** » qui nous a servi différents petits spectacles à Prailles et dans les communes alentour, comme « **Ben v'là du monde** », « **Le concert annulé** », ou bien « **En attendant Jean-Louis** ». Puis un troisième larron est venu rejoindre le duo pour faire de Fernand & Mathurin un trio où un peu de percussions sont venues agrémenter leurs mélodies hasardeuses à la guitare et au clavier. Ainsi est né le spectacle « **Fernand et Mathurin jouent du pressoir** », qui a rapidement évolué en « **Retour de Vendanges** », spectacles sur le thème du vin, tout à fait adaptés pour une soirée « **Beaujolais Nouveau** » par exemple...

Et puis est arrivé en 2015 un quatrième compère, mais cette fois un véritable musicien accordéoniste. Il lui fut bien difficile de s'adapter à l'interprétation fantaisiste du rythme de ses compagnons, mais une fois tout le monde d'accord, il n'en fallait pas moins pour relancer le projet du spectacle « **Visite chez les Aînés** », joué un

dimanche après-midi à la salle des fêtes, en Mai 2014. Avec un peu d'accordéon, quoi de mieux pour un spectacle à destination des maisons de retraite ?

Tant et si bien que ce spectacle a eu du succès, et a été demandé en 2016 à la maison de retraite de Mougou, puis à celle de La Crèche... Du coup pour des raisons administratives, l'équipe des quatre a pris le parti de créer une association indépendante qui peut maintenant proposer ses prestations à des collectivités, tout en continuant ses activités au niveau local. Et même mieux : c'est aussi l'opportunité d'ouvrir plus largement leur nouvelle association à d'autres volontaires, comédiens et/ou musiciens amateurs, accessoiristes, décorateurs,... afin de faire de cette compagnie un creuset d'où pourront sortir diverses productions, mais toujours dans une ambiance festive, et toujours dans le but de faire passer de bons moments aux spectateurs...

Et dans les tuyaux il y a un nouveau spectacle en cours d'écriture : « **Le Petit Monde de Fernand & Mathurin** » qui mettra en scène un certain nombre de personnages pour lesquels la compagnie recrute une série de petits rôles, car ce spectacle sera composé de différents tableaux assez courts, entrecoupés de parodies musicales... Donc si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à rejoindre cette bande de joyeux lurons, ils vous intégreront avec plaisir dans cette

super-production ! Ils auront besoin de paysans, de paysannes, d'une jeune institutrice, d'un vieux curé, d'un médecin de campagne, d'un facteur, etc. La préparation de ce spectacle est prévue pour le premier semestre 2017, avec une première représentation en juin s'ils sont prêts : programme ambitieux !



Des concerts à la Fête d'été, une nouveauté appréciée



La traditionnelle Fête d'été de Prailles a, en cette année 2016, hébergé quelques changements de programme après de longues discussions de l'ASC pour varier les plaisirs et tenter de nouvelles choses. Les **Bat'Art** ont eu envie de participer à cette nouvelle ébauche pour y apporter une touche d'énergie musicale et ont monté et réalisé un projet de concerts le dimanche après-midi de la brocante annuelle, grâce à l'aide non-négligeable de toute l'ASC et des bénévoles !



Une scène a été gracieusement prêtée par la commune d'Aigonnay et montée par toute une belle équipée. Cinq groupes de musique ont répondu à l'appel, du matériel a été loué à l'association la Compagnie Fernand et Mathurin et un ami ingénieur son, Guilhem Galissard, a offert ses compétences bénévolement pour toute la durée des concerts.

La programmation faite, les Bat'Art se sont plongés dans la réalisation d'un flyer et d'une affiche dessinés et colorisés sur ordinateur et enfin imprimés en nombre grâce à la Mairie et à l'aide de Cathy Bodin (*sans qui ces flyers recto verso auraient été impossibles à réaliser!*).



Peu avant le début des festivités, un « **toit-de-scène-protecteur-contre-le-soleil** » a été improvisé avec de la ficelle, des vieux draps légers cousus ensemble et des chevrons (*gracieusement prêtés encore une fois*), mais tout ça a fini par disparaître très vite lors des concerts puisque le vent menaçait de le faire s'envoler et le soleil s'est finalement couvert.

Nous avons eu le plaisir d'avoir sur scène "**The Smoothies**", "**The Dividuals**", "**Tasty Recipe**", "**Les Têtes de Mûles**" et "**Hogger Smoker**". Les groupes ont eu du succès et ont grandement apprécié leur après-midi à l'espace chill-out où ils ont pu écouter et profiter des autres groupes présents. Tous étaient différents, du folk calme au stoner énervé, mais rien ne les a empêchés de se mêler au public des autres pour les encourager.

Les interludes de changement de scène ont été animés par l'incroyable M. Loyal Fabrice Desreumeaux et Romain Frasi le magicien surprenant, qui ont ravi petits et grands !

Les retours sur les concerts ont été très bons, même pour le dernier groupe (*stoner/métal/garage*) qui n'a pas eu un succès total parmi les visiteurs et habitants mais qui a cependant rassemblé le plus de personnes devant la scène !



Les Bat'Art pensent d'ores et déjà réorganisé des concerts pour les Fêtes d'étés à venir et pèsent le pour et le contre pour organiser des soirées concerts ponctuelles pour le bonheur de vos oreilles !

N'hésitez pas à nous faire part de vos avis, de groupes intéressés que vous connaissez ou de toute autre pensée déviante que vous aimeriez partager avec nous !

Bat'Art :

Thibaud Guicheteau, Matéo Benoist-Fritsch, Antonin Haudebaut, Caroline Tricoche, Gabin Guicheteau, Pauline Tricoche.

Prailles Pratique

Mairie de Prailles

Tél. : 05 49 32 81 13 – Fax : 05 49 32 88 08
mairie-prailles@paysmellois.org - www.prailles.fr

Ouverture au public :

- lundi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30
- mardi : de 8 h à 12 h
- vendredi : de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Fermeture le mardi après-midi

Permanence du Maire : samedi de 10 h à 12 h

Bibliothèque municipale

Tél. : 05 49 32 29 24
bibliotheque.prailles@laposte.net - www.prailles.fr

Ouverture au public :

- lundi : de 16 h à 18 h
- mercredi : de 16 h à 18 h
- samedi : de 11 h à 12 h

Pompiers, SAMU, Gendarmerie nationale, Police

- Pour tout sinistre : Pompiers, composer le 18
- SAMU : composer le 15.
- Gendarmerie nationale, Brigade Territoriale de Celles-sur-Belle : 05 49 79 80 06 - cob.melle@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Police : composer le 17

Location de salles et de matériels

► Location de la salle des fêtes :

- Pour les résidents de Prailles :
 - Journée de 10 h à 10 h : été 92 € / hiver 107 €
 - Samedi 16 h au lundi 10 h : été 153 € / hiver 168 €
- Pour les extra-communaux :
 - Journée de 10 h à 10 h : été 153 € / hiver 168 €
 - Samedi 16 h au lundi 10 h : été 214 € / hiver 229 €
- Une caution de 460 € sera demandée avant toute location.

► Salle des jeunes : gratuit pour les jeunes avec autorisation parentale jusqu'en fin d'après-midi, au plus tard avant le dîner.

► Vin d'honneur (salle des fêtes) :

- Communaux : 46 € / extra-communaux : 61 €
- Salle des fêtes 3 jours consécutifs : 305 €
- La municipalité peut mettre à disposition des habitants des tables, tréteaux et chaises : renseignements et conditions auprès de la mairie.
- L'Association Sportive et Culturelle (ASC) de Prailles peut louer des tivolis, un château gonflable, de la vaisselle et du matériel collectif aux habitants de la commune ou associations locales. Renseignements et tarifs auprès de l'ASC.

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièce(s) à fournir	Observations
Changement de nom	Mairie domicile	Pièces d'identité des parents	Présence des deux parents nécessaire
Reconnaissance du père	Mairie domicile	Pièces d'identité	À faire de préférence avant la naissance de l'enfant
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage	
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès	
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif de domicile.	Avoir 18 ans, nationalité française
Carte nationale d'Identité (validité 15 ans)	Mairie du domicile	2 photos récentes, copie d'acte de naissance, livret de famille, ancienne carte, justificatif de domicile	Délai de délivrance : environ 15 jours
Passeport (valable 10 ans)	Mairie de Melle, Saint-Maixent-l'École ou Niort	Voir en maire	Opération payante
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire Nantes	Indiquer nom, prénom et date et lieu de naissance – DOM TOM : TGI lieu de naissance	Demande simple à faire par internet ou par courrier
Certificat de nationalité française	Grefre Tribunal d'instance du domicile	Livret de famille, pièce prouvant la nationalité	
Copie certifiée conforme	Mairie domicile	Copie et original	Que pour l'administration étrangère
Duplicata de livret de famille	Mairie du domicile	Formulaire à remplir en Mairie	
Légalisation signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en Mairie	

Depuis le 7 novembre 2016, il est possible d'adresser toute demande, déclaration, document, information, par voie électronique auprès de la mairie. Il suffit de s'identifier en donnant son état civil pour un particulier, le n° SIRET pour une entreprise, le n° RNA pour une association.

► Renouvellement de la carte nationale d'identité en cas de perte ou vol : coût 25 €.
Toutes les autres opérations sont gratuites (sauf passeport).

► Si vous voulez construire :

Les imprimés sont à retirer à la mairie.

► Pour un décès :

La déclaration du décès est faite à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures par un membre de la famille du décédé ou toute autre personne déléguée à cet effet.

Ramassage des déchets

- ▶ Trois circuits « ordures ménagères » sur la commune :
 - **Lundi** : Maisoncelle, Gros Bois, la Paillaudière, le Vignault, le Clouzeau, Monteuil, Pied l'Ouille, les Chaumes et le Bourg
 - **Jedi** : Barbin, la Baudouelle, Maulay, Hurit, la Grange d'Oiré, la Gravette, le Pinier, le Coussat, Bourgneuf, le Chêne, Lussaudière et Pied Foulard
 - **Vendredi** : Argentière, la Rézière, Côte Pelée et Douhault
- ▶ Un point d'apport volontaire pour les verres, papiers, emballages et vêtements se trouve sur le parking de l'ancien cimetière.
- ▶ Les autres déchets sont à déposer dans les déchèteries de Celles-sur-Belle ou de Mougou.
- ▶ Les déchèteries, horaires d'ouverture au public :

Jour	Celles-sur-Belle 05 49 79 78 37 06 87 44 30 29	Mougou 05 49 05 85 27 06 87 44 30 29
Lundi	9 h 15 à 12 h	14 h à 18 h 30*
Mardi	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h 30*	9 h 15 à 12 h
Mercredi	Fermée	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Jedi	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30	Fermée
Vendredi	14 h à 17 h 30	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

*À noter : du 1^{er} octobre au 31 mars : fermeture à 17 h 30 au lieu de 18 h 30

Trésorerie

1 rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle
05 49 79 80 07 • t079009@dgfp.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Mercredi : 8 h 30 à 12 h

Cultes

- ▶ **Catholique** : Monastère de Pied-Foulard - 05 49 32 69 81
9 h 30 dimanche et fêtes
Plus d'infos sur : www.benedictines-prailles.fr
- ▶ **Protestant** : Temple de Prailles (*Paroisse Saint Paul de Prailles*)
Mme Boulanger 05 49 05 53 67 • elpblog@yahoo.fr • 06 21 33 21 78
Plus d'infos, dates et horaires des cultes : <http://elpsfb.blogspot.fr/>

Service des eaux

- ▶ **S.E.R.T.A.D.** (*Syndicat pour l'étude et la réalisation des travaux d'amélioration de la desserte en eau potable*) :
Tél. d'urgence : 05 49 29 28 85 • www.sertad.fr
- ▶ **S.A.M.** (*Syndicat d'Assainissement du Mellois*) :
05 49 29 13 16 • 06 81 48 86 77

Electricité

- ▶ **SEOLIS** Deux-Sèvres :
 - Agence de Niort : 17 rue des Herbillaux - Bât. Edison - 05 49 73 08 09
 - Agence de Melle : Route de Saintes - 05 49 27 05 30
www.seolis.net

Services sociaux

- ▶ Assistantes sociales : 05 49 27 02 28. Permanence au Centre médico-social de Celles sur Belle le mardi de 10 h à 12 h
- ▶ Service d'aide ménagère (*Communauté de Communes*) : 05 49 79 90 41

Conciliateur de Justice

- ▶ Élisabeth Parnaudeau 06 75 47 15 25
elisabeth.parnaudeau@conciliateurdejustice.fr

Correspondants de presse

- ▶ La Nouvelle République :
Alain Rinaud : 05 49 06 26 91 • 06 74 37 03 12
rinaud.alain@orange.fr
- ▶ Le Courrier de l'Ouest :
Rodolphe Sarrieau : 06 07 54 64 05
rodolp.sarrieau@wanadoo.fr

Assistants maternelles

- ▶ Sylvie Bergeron • Le Bourg • 05 49 32 82 82
- ▶ Mireille Bouchet • Le Bourg • 05 49 32 80 23
- ▶ Yannicke de Dona • Le Bourg • 05 49 32 86 85 • 06 19 76 91 09
- ▶ Claudette Eric • Le Bourg • 06 15 16 45 09
- ▶ Aurélie Gouionnet • Le Bourg • 05 49 16 07 87
- ▶ Marie-Claude Roy • Le Coussat • 05 49 32 88 04

Artisans et commerçants

- ▶ **Épicerie Multi-Services « Les Amourettes »** :
Relais Poste, toutes opérations postales • Levée du courrier lundi au samedi à 10 h • Épicerie, Bar, Tabac, Quotidiens, Gaz, Dépôt de pain • Pizzas à emporter toute la semaine • Plats à emporter et pâtisserie le samedi et le dimanche.

- Horaires d'ouverture :
 - Mardi à vendredi : 7 h 30 à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30
 - Samedi : 8 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30
 - Dimanche de 8 h 30 à 13 h
 - Fermé le lundi
- 06 41 40 32 42 • falcoclaudine@orange.fr

- ▶ **Bois, importation-exportation, portes et portails :**

Jamwood • La Cibaudoire • 05 49 32 92 32

- ▶ **Centre équestre :**

Centre équestre de Lussaudière • 06 88 42 58 46 • 06 88 67 36 58
bittardnicolas@gmail.com
www.lussaudiere-ecurie-nicolasbittard.ffe.com

- ▶ **Coiffure :**

Charlotte Aubouin • Argentière • 06 28 61 69 23
Virginie Bailly • Saint-Martin • 05 49 32 95 14

- ▶ **Création de bijoux et accessoires en tissu, coton, feutrine, simili cuir et toile cirée :**

Katia Bonnin • 5 rue du petit bourg • 06 62 05 25 14

- ▶ **Imprimerie :**

Imprimerie monastique de Pied-Foulard • 05 49 32 96 50

- ▶ **Maçonnerie et rénovation :**

José Carvalho • 6 rue de Fond Naud • Argentière • 06 46 31 86 37
05 49 25 87 08 • josecarvalho.renovation@gmail.com

- ▶ **Organisation d'événementiels :**

Charlotte Aubouin • Argentière • 06 28 61 69 23
charlotte.organiz-event@orange.fr

 [jevoeuxjesouhaite](https://www.facebook.com/jevoeuxjesouhaite)

- ▶ **Plomberie chauffage et électricité :**

PCEM (SARL) 06 33 85 74 49 • sarlpcem@gmail.com

Brèves

ARBRE DE LA LAÏCITÉ

Le 7 Janvier, à l'initiative de l'association des délégués départementaux de l'éducation nationale, un arbre de la laïcité a été planté avec nos petits écoliers sur la place de Prailles. Cet arbre se veut être un message de respect, de tolérance et d'humanisme...

Ces valeurs, ciments de notre démocratie, ne doivent pas rester lettres mortes!



QUOI DE NEUF ?

Flânez dans Prailles, levez la tête et vous remarquerez... Au cours de la fête d'été, nos artisans d'art ont tapé, chauffé, modelé, sué pour réaliser cette magnifique enseigne accrochée au mur de la bibliothèque. Nous les remercions vivement de nous offrir chaque année une œuvre d'art forgée sur notre place: une chauve-

souris, le nom de l'école « les grands murins », la sculpture de Gros Bois, puis l'enseigne. **Et en 2017 ?**



COLLISION AVEC DES GRANDS ANIMAUX

Les collisions routières avec de grands animaux (*chevreuils, sangliers...*) sont de plus en plus fréquentes.

Que faire en cas d'accident ?

Si le véhicule est immobilisé: sécuriser les abords immédiats, et téléphoner à la **gendarmerie (le 17)** ou à **l'office de la chasse au 05 49 25 02 47** en signalant le lieu et l'heure de l'accident. Une fois cette démarche faite, vous pourrez transporter l'animal en toute légalité, article L 424-9 du code de l'environnement.

Si l'animal est blessé, avertir le maire de la commune du sinistre, il mandatera une personne compétente pour abréger ses souffrances.

PRATIQUE MULTI SPORT ADAPTEE

L'**OSAPAM** (*Office des Sports et des Associations du Pays Mellois*) a pour objet, d'aider et de faciliter le développement de la pratique sportive et de la vie associative dans le Pays Mellois. Devant l'engouement noté au cours de 2 séances découvertes gratuites (*au mois de juin*) de l'activité sportive pour les séniors, le **C.C.A.S.** (*Centre Communal d'Action Sociale*) a créé cette nouvelle activité à Prailles.

Tous les mercredis, durant 2 heures (de 14 h à 16 h), dans la salle des fêtes, nous sommes une quinzaine de «seniores»

de 55 ans et plus, à venir travailler joyeusement sous la houlette de Michel, notre éducatif sportif. **Les objectifs:** Mieux connaître son corps - Aider à assouplir les articulations - Favoriser l'intégration sociale et l'estime de soi! La cotisation annuelle est de 130€. Le CCAS de Prailles prend en charge 30€ pour chacune des habitantes de la commune. Les Hors commune peuvent solliciter le CCAS de leur mairie.

Gageons que les objectifs cités plus haut seront atteints sans souci au mois de juin prochain!

VERGER COMMUNAL

Le 6 décembre, le verger communal a pris racines...

Nous avons, avec l'association des croqueurs de pommes de Secondigny, planté des pommiers issus d'anciennes espèces sur le terrain libre de la station d'épuration.

Les enfants y ont pris une part active avant de pouvoir se régaler des fruits de leur travail...



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et doit être réalisé jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale. Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site **www.service-public.fr/papiers-citoyennete** puis « *recensement, JDC et service national* ». **L'attestation de recensement** délivrée par la mairie est **obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)**.

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

État civil 2016

NAISSANCES



Camille Goderiaux • Argentière • le 04/04/2016

Olga Baudouin • Lussaudière • le 01/06/2016

Hadrien Babut • Le Bourg • le 05/06/2016

Mael Neau • Lussaudière • le 24/08/2016

Nathann Bluteau • Le Bourg • le 19/09/2016

Thomas Papot • Le Bourg • le 07/10/2016

MARIAGES



Fabrice Desreumaux et Stéphanie Baillargeau • le 07/05/2016

DÉCÈS

Claude Lapochette •

Argentière • le 09/01/2016

Yvette Dupuis • Maulay • le 11/01/2016

Jacqueline Juchault, née Gilbert • Gros Bois • le 08/02/2016

André Prevost • Argentière • le 14/07/2016

Paul Migault • Gros Bois • le 05/09/2016

Guy Sabourin • La Grière • le 21/09/2016

Didier Brechoteau • Le Bourg • le 06/11/2016

Manifestations



► Vœux du Maire

Samedi 21 janvier à 11h

Salle des fêtes

Organisés par la municipalité

► Concert familial

Vendredi 3 février

Salle des fêtes de Celles sur Belle

Organisée par l'APE

► Soirée Zumba

Vendredi 10 février de 20h30 à 22h

Salle des fêtes

Organisée par la section Gymnastique

Tarif: 2€ pour les adhérents et les enfants de - 12 ans,

5€ prix public

► Accueil des nouveaux habitants

Un samedi de mars

Salle des fêtes

Organisé par la municipalité

► Soirée jeux

Samedi 11 mars de 19h30 jusqu'à minuit

Salle des fêtes

Organisée par l'ASC

► Carnaval

Vendredi 17 mars

Dans la commune

Organisé par l'APE

► Théâtre: « Adopteuneprincesse.com »

Samedi 1^{er} avril à 20h30, dimanche 2 avril à 14h30,

samedi 8 avril à 20h30 et dimanche 9 avril à 14h30

Salle des fêtes

Organisé par la compagnie théâtrale du Lambon

► Les Cabri'oles

Dimanche 2 avril de 7h à 14h

Plan d'eau du lambon

Organisées par le cyclo tourisme cellois

► Commémoration du 8 mai

Lundi 8 mai à 11h30

Devant le monument aux morts

Organisée par la municipalité

► Randonnée gourmande

Dimanche 14 mai

Plan d'eau du Lambon

Organisée par l'APE

► Marche à Vassivière

Week-end du 12, 13, 14 mai

Organisée par la section marche

► Repas des aînés

Judi 8 juin à 12h30

Salle des fêtes

Organisé par la municipalité

► Repas de l'ACCA

Dimanche 11 juin à 12h

Au stade de football

Organisé par la chasse - Tarif: 18€

► Fête des écoles

Samedi 1er juillet

Aignonay

Organisée par l'APE

► Fête nationale

Vendredi 14 juillet toute la journée

Dans le bourg

Organisée par la municipalité

► Fête de l'été

Week-end du 25, 26 et 27 août

Dans le bourg

Organisée par l'ASC

► Commémoration du 11 novembre

Samedi 11 novembre à 11h30

Devant le monument aux morts

Organisée par la municipalité

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie ou le responsable de la section organisatrice. Vous trouverez leurs coordonnées dans la rubrique « Vie associative ».

